

UN TERRITOIRE DIVERSIFIÉ

Emmanuel Briant et Boris Dobrychine

La Guadeloupe est un archipel. Pour avoir un aperçu de la diversité des paysages il faut donc partir à la découverte de la Basse-Terre et de la Grande-Terre, mais aussi de Marie-Galante, des Saintes et de La Désirade.

LA GRANDE-TERRE

La Grande-Terre est une île calcaire et souvent sèche dont le littoral est tantôt constitué de belles plages de sable clair bordées de lagons, et tantôt de falaises impressionnantes. Celles-ci abritent plusieurs sites emblématiques de l'archipel à commencer par la Pointe des Châteaux, seul site classé de Guadeloupe à être bientôt labellisé « Grand Site de France ». Les lagunes, les plages et les fourrés secs y composent un tableau pittoresque où la côte escarpée tient la vedette, sans cesse fouettée par les flots et le vent.

À l'extrémité nord, c'est la Pointe de la Grande Vigie, autre site remarquable de Grande-Terre. Les falaises y atteignent 80 m de haut, dressant leur silhouette découpée d'anses et de pointes au-dessus de l'océan fougueux. De là, un très large panorama permet d'embrasser du regard les grands plateaux agricoles qui s'étirent en arrière

des falaises. C'est la terre historique de la canne à sucre qui se mêle au maraîchage aujourd'hui. Au cœur des falaises se loge, non loin d'ici, la Porte d'Enfer, lagon étroit et calme qui s'étire au pied de l'escarpement boisé de la Barre de Cadoue. Le nom du lieu prend tout son sens dès qu'on s'approche du rivage : le fracas des vagues de la mer agitée et dangereuse y a donné naissance à un mythe traditionnel qui prend corps au *Trou à Man Coco*.

Les eaux sont beaucoup plus calmes du côté du Grand Cul-de-Sac marin, vaste lagon réputé pour la beauté et la richesse de ses hauts-fonds et de ses îlets. Sur ses rives, une grande part de la côte ouest de la Grande-Terre est occupée par des milieux naturels inondés. Mangroves, marais et forêt marécageuse y forment une large ceinture verte qui baigne les pieds dans l'eau, au moins une partie de l'année. C'est un réservoir de biodiversité

Le Moule au nord de la Grande-Terre



La Soufrière sur la Basse-Terre

exceptionnel et de paysages forestiers singuliers, à l'image de l'enchevêtrement des racines échasses des palétuviers rouges ou des larges contreforts des mangles médailles. Il est souvent difficile d'y pénétrer en-dehors des sentiers aménagés qui en permettent la visite, comme à Port-Louis ou à Belle-Plaine, par exemple.

Le cœur de la Grande-Terre est plus vert que les plateaux alentours et le relief y est plus mouvementé. C'est la région des Grands-Fonds dont les vallées étroites et sinueuses forment un réseau complexe où il est facile de se perdre. C'est alors l'occasion d'apprécier les paysages frais aux abords de l'une des innombrables mares qui peuplent les fonds des « coulées », dominées par les mornes boisés. L'urbanisation y gagne de plus en plus de terrain au fil des ans, en même temps que l'agriculture traditionnelle disparaît peu à peu. Quelques beaux jardins créoles y subsistent malgré tout, entretenus avec soin par des habitants qui parleront avec passion de ce territoire si particulier.

LA BASSE-TERRE

La Basse-Terre est une île montagneuse née d'une longue histoire volcanique qui continue de s'écrire : la Soufrière, au sud de l'île, est le point culminant de l'archipel (1 467 m) mais c'est aussi un volcan actif qui émet jour et nuit des gaz sulfurés et de la

vapeur d'eau sous pression. Plusieurs sources d'eau chaude s'égrainent sur les flancs de la Soufrière. Hélas, les sommets de l'île sont souvent nappés de nuages dont les précipitations alimentent les nombreuses ravines du massif montagneux. Celles-ci s'accommodent des irrégularités du relief par des sauts et autres cascades dont les plus hautes se dessinent nettement au cœur du couvert forestier : chutes du Carbet, chutes Moreau, saut de Bras du Fort, saut de Matouba, saut d'Acomat, cascade du Trou à Diable, cascade aux Écrevisses...

Toutes ces ravines innervent un vaste écrien vert : la forêt humide des reliefs de la Basse-Terre, domaine de la zone centrale du Parc national de Guadeloupe. Cette forêt primaire* est protégée et les usages y sont réglementés afin d'assurer la pérennité de sa biodiversité remarquable. De nombreuses traces parcourent néanmoins les reliefs boisés et permettent de belles randonnées. Cet étage forestier domine tous les paysages de la Basse-Terre et s'approche parfois très près du littoral comme sur la Côte-sous-le-Vent, sur le versant ouest de l'île. C'est le cas à l'Anse à la Barque, par exemple, site classé réputé pour la beauté de son anse profonde encadrée par deux pointes sauvages, ou encore au niveau du Gros-Morne qui sépare l'anse du bourg de Deshaies de la longue plage de la Grande-Anse, autre site classé.

De rares îlets animent les panoramas maritimes au nord de cette côte : les îlets Pigeon, l'îlet Kahouanne ou encore la Tête à l'Anglais. Ce sont à chaque fois des espaces riches en faune et en flore, sur terre comme en mer. Du nord au sud de la Côte-sous-le-Vent, le littoral est encore souvent naturel, tantôt en secteur de forêt domaniale du littoral gérée par l'ONF, tantôt sur le foncier du Conservatoire du littoral. À la pointe sud de la Basse-Terre, les monts Caraïbes forment un massif montagneux et largement forestier, encore bien préservé de l'urbanisation, contrairement aux piémonts* de la chaîne centrale de l'île, à vocation principalement agricole et urbaine, notamment sur la Côte-au-Vent. Ici aussi, de belles balades sont possibles en sous-bois des monts Caraïbes, depuis le phare de Vieux-Fort jusqu'au quartier de Dolé, connu pour son thermalisme dans un cadre verdoyant.

LES SAINTES

Les Saintes forment un archipel à part entière au sud de la Guadeloupe, avec plusieurs îlets inhabités autour de deux îles principales : Terre-de-Haut et Terre-de-Bas. Pour autant, ces deux petites îles sont presque plus complémentaires que similaires,

avec le relief très découpé de Terre-de-Haut où les mornes sauvages s'élèvent de part et d'autre d'un bourg dense et animé par les nombreux visiteurs. Le fort Napoléon, la baie de Pompierre, le Pain de Sucre ou encore le Chameau comptent parmi les sites réputés et très fréquentés de Terre-de-Haut. À l'inverse, Terre-de-Bas présente un haut plateau forestier qui occupe une très large partie de l'île où l'emprise de l'homme se limite à deux bourgs diamétralement opposés et qui troublent peu le calme de cette « île toute nature ».

LA DÉsirADE

La Désirade est également une île dont le patrimoine naturel et la richesse des paysages authentiques sont préservés. La commune ne compte pas moins de deux réserves naturelles, témoins de la valeur de ce patrimoine, tant géologique qu'écologique, notamment sur le secteur de la Pointe Doublé et du Grand Abaque, au cœur de paysages arides, quasi lunaires. Mais c'est surtout le haut plateau de La Désirade, « la Montagne », qui caractérise l'identité paysagère de l'île. Il offre de superbes panoramas et ses pentes boisées dictent l'organisation spatiale du territoire communal.



Les Saintes



La Désirade



Marie-Galante

MARIE-GALANTE

La « Grande Galette », surnom de Marie-Galante, ressemble par certains côtés à la Grande-Terre. Elle partage avec elle la même histoire cannière et le même relief composé de plateaux calcaires séparés de grands escarpements boisés. Mais à Marie-Galante les vastes domaines agricoles laissent place à une mosaïque de petites parcelles qui forment comme un patchwork au gré des ondulations des plateaux. Les mares y sont nombreuses, plus encore que les anciens moulins à vent qui sont à l'origine d'un autre surnom de l'île : « l'île aux

cent moulins ». Mais c'est surtout l'authenticité des paysages ruraux et naturels qu'on vient chercher à Marie-Galante, baignés dans une luminosité douce et une ambiance paisible. Les falaises du nord regorgent également de sites grandioses tels la Pointe Plate ou la Gueule Grand Gouffre, et le secteur des Galets, sur la côte est, se démarque par d'anciens pâturages bordés de haies régulières qui donnent à cette région une allure de « bocage* tropical ».

LES PAYSAGES, PATRIMOINE IDENTITAIRE DE LA GUADELOUPE ?

Emmanuel Briant et Boris Dobrychine

Pour Édouard Glissant, « le paysage est ce qui permet de rendre le séjour de l'homme sur terre habitable. Il rehausse le ciel, désigne la profondeur et agrandit les possibilités de l'être humain.¹ » La définition adoptée par la Convention européenne de Florence, en 2000, indique que « le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Cette convention ratifiée par la France donne un nouvel élan aux politiques du paysage sur le territoire national, par l'évolution de la législation qui « reconnaît juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité ».

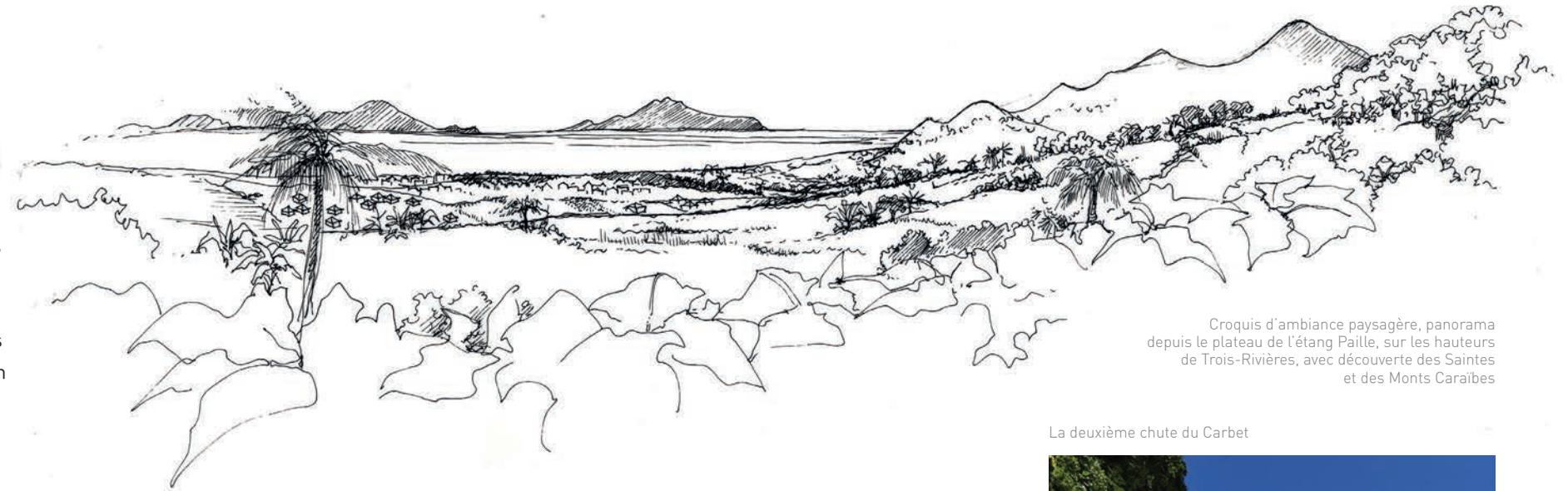
Le paysage est-il une composante du patrimoine de la Guadeloupe, une richesse reçue en héritage pour être transmise aux générations futures ? À en croire un sondage réalisé en 2009 à l'occasion de la préparation de l'*Atlas des paysages de l'archipel Guadeloupe*², 42 % des Guadeloupéens pensaient que « oui », on peut parler de « paysage patrimonial ». Mais à y regarder de plus près, les paysages cités sont surtout ceux qui abritent des monuments historiques, des éléments du patrimoine bâti. En posant la question autrement, les « paysages remarquables » identifiés par les sondés sont avant tout ceux qui ont une portée touristique : les chutes du Carbet, la Soufrière, la pointe des Châteaux, la route de la Traversée, les parcs et jardins... Il apparaît en effet que ce qu'on qualifie de « paysages remarquables » correspond aux paysages que les médias, les guides de voyage, les cartes postales, les affiches ou les spots publicitaires décrivent comme tels. La surenchère de clichés touristiques finit par influencer la perception que chacun peut avoir des paysages de Guadeloupe, au point de focaliser toutes les attentions.

Certains de ces paysages patrimoniaux bénéficient d'une protection forte au titre de la politique des sites. Le classement qui en découle concerne des hauts-lieux du patrimoine national et repose sur la préservation du caractère paysager exceptionnel des espaces ou monuments naturels qui présentent un intérêt général du point de vue artistique, scientifique, historique, légendaire ou pittoresque.

Cette politique, instaurée en Guadeloupe beaucoup plus tardivement que dans le reste de la France, concerne aujourd'hui cinq sites, d'une superficie terrestre de près de 1 500 ha, représentant un peu moins de 1 % du territoire régional.

Garant des équilibres écologiques de l'archipel, l'arsenal juridique de protection développé en Guadeloupe profite également aux paysages concernés par leur périmètre : cœurs terrestres et marins du Parc national, espaces remarquables du littoral, réserves naturelles, forêt domaniale du littoral ou encore espaces acquis par le Conservatoire du littoral. Les acteurs institutionnels qui animent ces dispositifs intègrent la possibilité d'engager des programmes de gestion, dont l'objectif est de contribuer au développement local des territoires dans lesquels ils s'insèrent. Conduits de façon partenariale, ils permettent ainsi d'encadrer l'évolution des espaces protégés par des mesures de conservation des milieux naturels, d'accompagnement d'activités écotouristiques, de développement d'une agriculture raisonnée ou par la détermination d'une politique d'entretien pérenne.

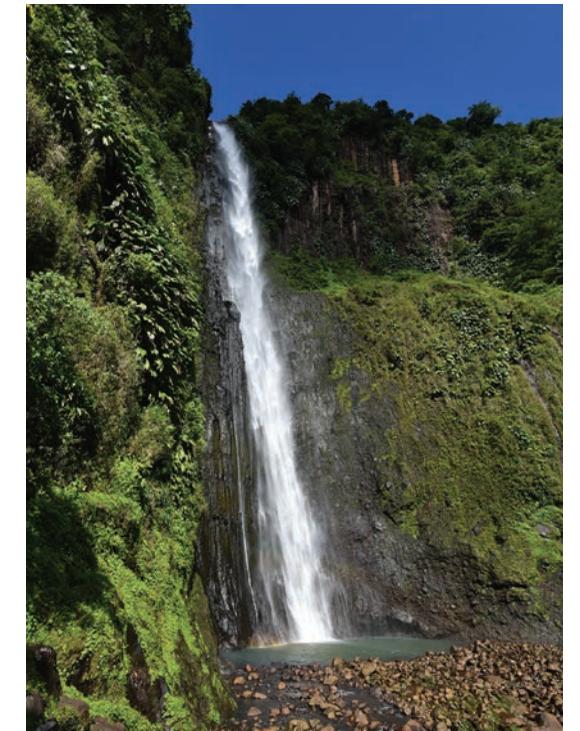
La richesse des paysages de Guadeloupe ne se limite cependant pas uniquement aux sites grandioses et protégés, connus et reconnus. Depuis quelques années, l'industrie du tourisme tend elle-même à valoriser davantage la beauté, l'originalité et la diversité de tous les paysages de l'archipel, qu'ils soient naturels, agricoles ou urbains.



Croquis d'ambiance paysagère, panorama depuis le plateau de l'étang Paille, sur les hauteurs de Trois-Rivières, avec découverte des Saintes et des Monts Caraïbes

La deuxième chute du Carbet

Lagon de la Porte d'Enfer dans le nord de la Grande-Terre



L'*Atlas des paysages* édité en 2011 a ainsi identifié 25 unités paysagères*, soulignant la grande palette des paysages de l'archipel à travers toutes ses îles, imprimée par la variété de leurs conditions géographiques, géologiques, climatiques ou écologiques mais également par l'action de l'homme. Chacune d'entre elles abrite en son sein des portions de territoire où l'identité paysagère locale est encore bien lisible et préservée. C'est là sans doute que réside la valeur patrimoniale des paysages de Guadeloupe, même s'il s'agit parfois

de paysages anthropiques* et quotidiens, que chacun est amené à (re)découvrir selon sa propre sensibilité et son référentiel culturel.

Cette approche commence à être perçue par certains acteurs qui ont décidé d'engager des réflexions opérationnelles pour assurer la pérennité de l'identité paysagère de leurs espaces, à l'image du territoire de Marie-Galante ou des Grands-Fonds. Ces deux secteurs sont en effet couverts par des Plans de paysage, dont le processus d'élaboration offre aux

collectivités et à la population l'opportunité de se saisir de l'avenir des caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. Ils seront l'occasion de mettre en œuvre des actions concrètes permettant de répondre aux objectifs de qualité définis de façon concertée.

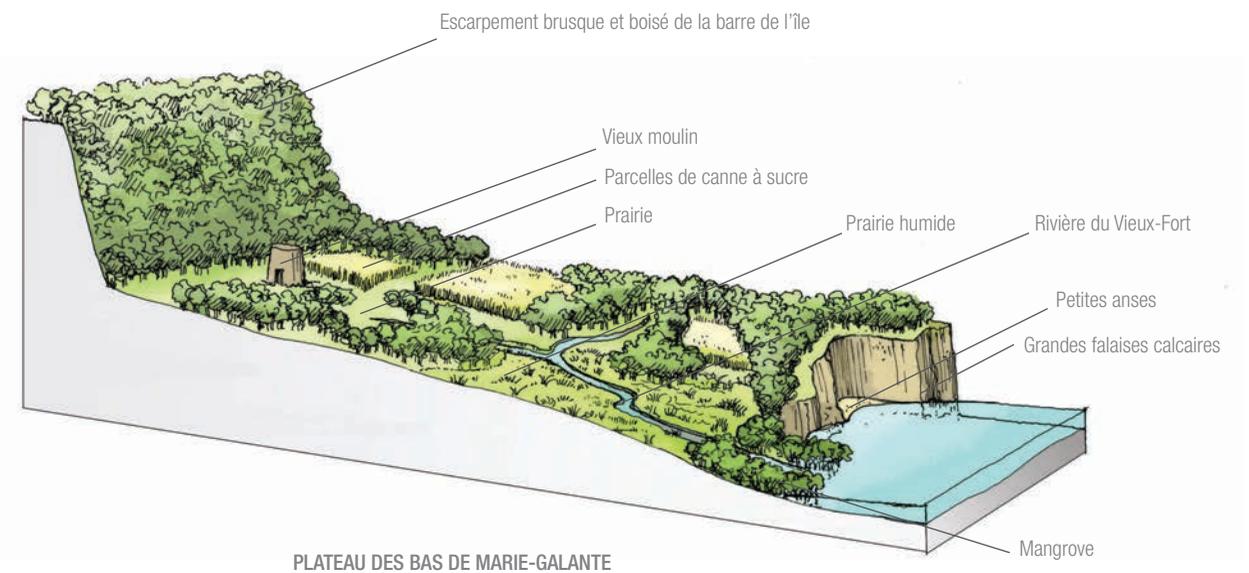
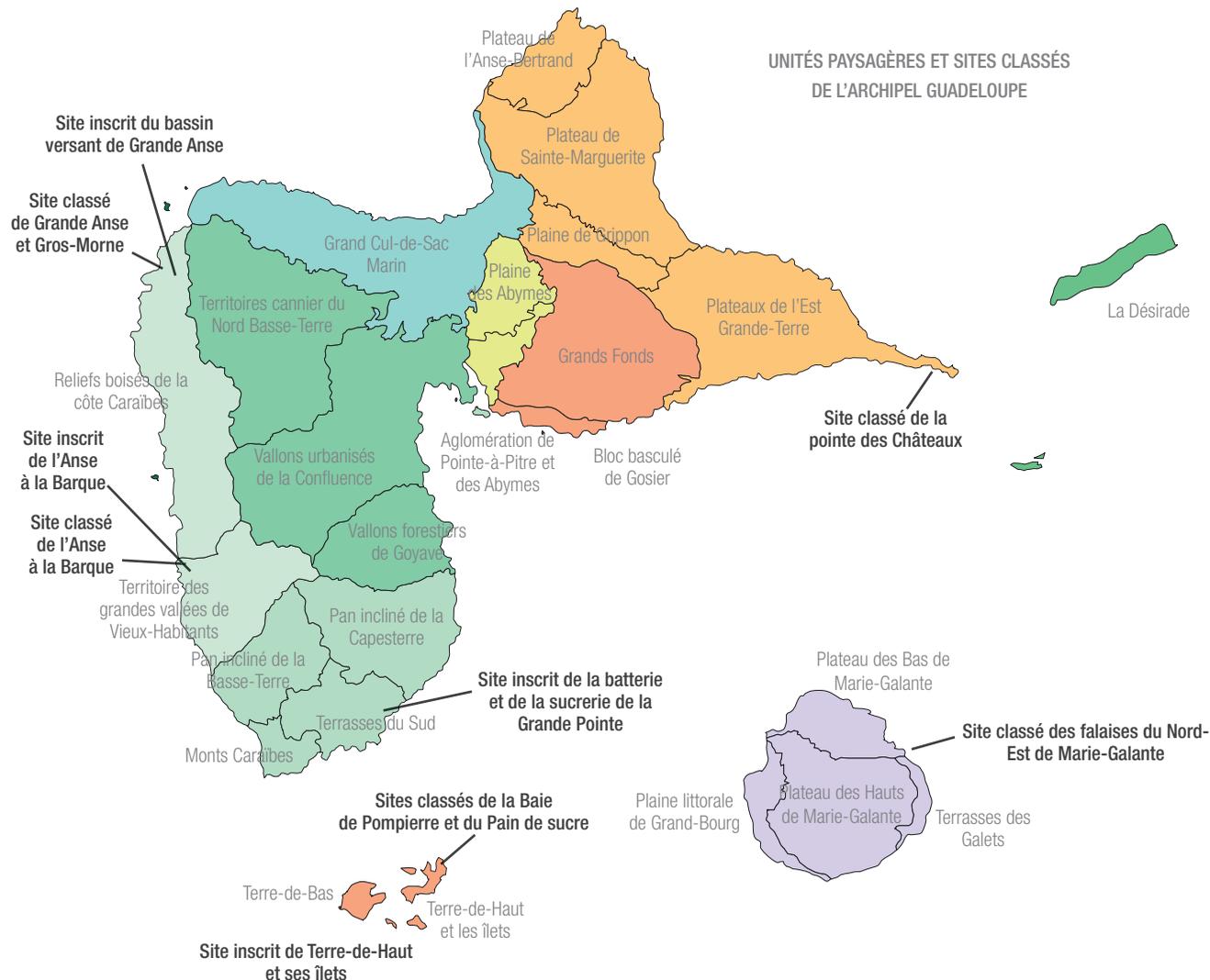
Ces projets, et ceux qui pourraient être entamés par d'autres porteurs, tiendront notamment compte du caractère évolutif du paysage, particulièrement marqué en Guadeloupe durant ces dernières décennies. Ce bouleversement sociétal, né depuis la départementalisation de 1946 et qui n'a cessé de s'accroître depuis les années 1970, s'exprime par des dynamiques de transformation qui sont souvent fortes, même si elles sont variables,

tant par leur nature que par leur ampleur. Le mitage bâti* pénètre toujours plus loin au cœur des zones agricoles ou de boisement. Les terrassements attaquent les mornes en laissant de grandes saignées minérales qui contrastent avec les formes douces du relief initial orné de son couvert de végétation. Ailleurs on comble des mares, on coupe des arbres majestueux porteurs de la mémoire des hommes, on bétonne des rivières... Autant de travaux qui impactent les paysages, parfois brutalement ou plus insidieusement, sur un temps plus long. La question n'est pas de juger le bien-fondé de ces aménagements, mais de souligner leur conséquence sur la pérennité des identités paysagères qui font, dans toute leur diversité, la richesse de la Guadeloupe.

Parfois c'est en ne faisant rien que des identités paysagères se perdent, comme c'est le cas pour certains territoires ruraux qui ne sont plus exploités. La dynamique végétale, très rapide sous un climat tropical, fait vite passer l'ancien champ abandonné à un stade de fourré, et le fourré au stade de forêt. Ce faisant, des paysages se ferment, des panoramas se rétrécissent ou s'obturent, des perspectives visuelles disparaissent... emportant le souvenir des lieux parcourus.

De façon à appréhender ces évolutions, la Guadeloupe dispose depuis 2017 d'un observatoire photographique des paysages. La double dimension

artistique et scientifique de la démarche propose une sélection de points de vue répartis sur l'ensemble du territoire, qui sont reconduits à l'identique et à intervalles de temps réguliers selon une méthodologie éprouvée. Cette forme de veille, instaurée par les séries chronophotographiques constituées, documente et donne à voir sous un angle nouveau la grande diversité des paysages qui constituent le cadre de vie des îles de Guadeloupe. Elle participe ainsi à l'évaluation et à la sensibilisation de l'impact des évolutions naturelles, des activités humaines et des politiques publiques sur les paysages.



Imprégnés de dimensions psychologiques, socio-culturelles et affectives qui se conjuguent avec l'épaisseur signifiante des lieux, les paysages, qu'ils soient ordinaires, emblématiques ou spectaculaires, sont porteurs de sens et de valeurs pour ceux qui les vivent au quotidien, capables de véhiculer une puissante charge identitaire comme l'évoque la géographe Eva Bigando³. Les émotions procurées par les paysages passent ainsi par l'expérience physique et sensible des territoires, qui offre une perception à la fois plurisensorielle et en mouvement, mais qui fait également appel aux références et représentations culturelles, qu'elles soient vécues de façon collective ou individuelle. Comprendre les liens tissés entre les habitants et

leur cadre de vie revient ainsi à définir les ressorts de cet investissement identitaire dont font l'objet les paysages, et constitue le préalable à une meilleure durabilité des territoires et au devoir que nous avons tous de conserver le génie des paysages, quels qu'ils soient.

1. *L'intention poétique*, Édouard Glissant, Seuil, 1969.
 2. *Atlas des paysages de l'archipel Guadeloupe*, Caraïbes Paysages / C2R / ELAU / Ecce Terra / Gilbert LOUIS - Conseil régional / DEAL Guadeloupe, 2011.
 3. *Le Paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante*, Eva Bigando, 2008.